

Le 20 août 2019

Monsieur Pierre Losier, directeur général
Fédération des étudiants et étudiantes du Centre Universitaire de Moncton Incorporée
(F.É.É.C.U.M.)
Centre étudiant
Centre universitaire de Moncton
Moncton (N.-B.)
E1A 3E9

Monsieur,

L'objectif et l'étendue de l'audit

Vous nous avez demandé de procéder à l'audit des états financiers la Fédération des étudiants et étudiantes du Centre Universitaire de Moncton Incorporée (F.É.É.C.U.M.), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2019 ainsi que l'état des résultats, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que le résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives. Nous avons le plaisir de vous confirmer par la présente notre acceptation et notre compréhension de cette mission d'audit. Notre audit aura pour objectif d'exprimer une opinion sur les états financiers.

Les responsabilités de l'auditeur

Nous effectuerons notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement des auditeurs, et notamment de leur évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

En raison des limites inhérentes à un audit, conjuguées aux limites inhérentes au contrôle interne, il existe un risque inévitable que des anomalies significatives ne soient pas détectées, même si l'audit est bien planifié et réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada.

Aux fins de notre évaluation des risques, nous prenons en considération le contrôle interne portant sur la préparation des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité.

Toutefois, nous vous communiquerons par écrit les déficiences importantes du contrôle interne portant sur la préparation des états financiers que nous aurons relevées au cours de l'audit.

Les responsabilités de la direction

Nous réaliserons notre audit en partant du principe que la direction et le cas échéant, les responsables de la gouvernance reconnaissent et comprennent que les responsabilités suivantes leur incombent :

- a) la responsabilité de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif;
- b) la responsabilité du contrôle interne qu'ils considèrent comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs;
- c) la responsabilité de nous fournir :
 - i) un accès à toutes les informations dont ils ont connaissance et qui sont pertinentes pour la préparation des états financiers, notamment les documents comptables, les pièces justificatives et d'autres éléments d'information;
 - ii) les informations additionnelles que nous pourrions leur demander aux fins de notre audit;
 - iii) un accès sans restriction aux personnes, à l'intérieur de l'entité, auprès de qui il faut, selon nous, obtenir des éléments probants.

Dans le cadre de notre processus d'audit, nous demanderons à la direction et, le cas échéant, aux responsables de la gouvernance de nous confirmer par écrit certaines déclarations qui nous auront été faites dans le cadre de notre audit.

Documents et dossiers de travail

Les dossiers de travail, rapports et travaux créés, élaborés ou exécutés par nous au cours de la mission sont notre propriété et seront retenus suivant la politique de rétention de notre cabinet.

Résolution de différends

Tout règlement de différends, qui pourraient surgir lors de l'exécution de ce mandat, relèveront de la compétence exclusive des tribunaux de la Province du Nouveau Brunswick,

À moins que des difficultés imprévues ne se présentent, notre rapport se lira essentiellement comme suit:

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres du conseil d'administration de

**LA FÉDÉRATION DES ÉTUDIANTS ET ÉTUDIANTES DU CENTRE UNIVERSITAIRE DE
MONCTON INCORPORÉE (F.É.É.C.U.M.)**

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de LA FÉDÉRATION DES ÉTUDIANTS ET ÉTUDIANTES DU CENTRE UNIVERSITAIRE DE MONCTON INCORPORÉE (F.É.É.C.U.M.), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2019, et les états de l'évolution des actifs nets, des revenus et des dépenses et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.



À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'entité au 31 mars 2019, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'entité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'entité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'entité.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci. Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;



- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'entité à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Comptables professionnels agréés

Dieppe, Nouveau-Brunswick

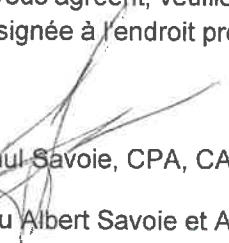


Nous pourrions toutefois devoir modifier la forme et le contenu de notre rapport par suite des résultats de nos travaux d'audit.

Honoraires professionnels

Nos honoraires seront aux taux réguliers du cabinet plus la Taxe de vente harmonisée. Tous frais pour des services additionnels seront négociés avant d'entreprendre le mandat.

Nous vous saurions gré de nous faire part de toute question que vous pourriez avoir au sujet de cette lettre. Si les services décrits correspondent bien à ce que vous attendez de nous et si les conditions ci-dessus vous agréent, veuillez nous signifier votre accord en nous renvoyant le double de cette lettre dûment signée à l'endroit prévu à cet effet.


Louis-Paul Savoie, CPA, CA
Associé
Boudreau Albert Savoie et Associés

Lu et approuvé au nom de

**Fédération des étudiants et étudiantes du Centre Universitaire de Moncton Incorporée
(F.É.É.C.U.M)**



Pierre Losier, Directeur général

20 août 2019

Date



**Fédération des étudiants et étudiantes du Centre Universitaire de Moncton Incorporée
(F.É.É.C.U.M.)
Centre étudiant
Centre universitaire de Moncton
Moncton (N.-B.)**

Le 6 mai 2020

Boudreau Albert Savoie et Associés
Comptables professionnels agréés
654 Boul. Malenfant, pièce 101
Dieppe (N.-B.)
E1A 5V8

Messieurs,

La présente lettre d'affirmation vous est fournie dans le cadre de votre audit des états financiers de la Fédération des étudiants et étudiantes du Centre Universitaire de Moncton Incorporée. (F.É.É.C.U.M.) pour l'exercice clos le 31 mars 2019 aux fins de l'expression d'une opinion indiquant si les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle, conformément aux Normes comptables pour les organismes sans but lucratif.

Nous confirmons, au mieux de notre connaissance et en toute bonne foi, ayant fait toutes les demandes d'informations que nous avons jugées nécessaires pour être adéquatement informés, que :


États financiers

- Nous nous sommes acquittés de nos responsabilités, définies dans les termes et conditions de la mission d'audit portant la date du 20 août 2019, quant à la préparation des états financiers conformément aux Normes comptables pour les organismes sans but lucratif, en particulier, les états financiers donnent une image fidèle conformément à ces normes.
- Les hypothèses importantes que nous avons utilisées pour établir les estimations comptables, y compris les estimations en juste valeur, sont raisonnables.
- Les relations et opérations avec des parties liées ont été correctement comptabilisées et ont été communiquées conformément aux exigences des Normes comptables pour les organismes sans but lucratif.
- Tous les événements postérieurs à la date des états financiers pour lesquels les Normes comptables pour les organismes sans but lucratif exigent un ajustement ou la fourniture d'informations ont été ajustés ou ont fait l'objet d'informations.
- L'incidence des anomalies non corrigées, considérées individuellement ou collectivement, est non significative par rapport aux états financiers pris dans leur ensemble. Une liste des anomalies non corrigées est jointe à la lettre d'affirmation.


Informations fournies

Nous vous avons fourni :

- un accès à toutes les informations dont nous avons connaissance et qui sont pertinentes pour la préparation des états financiers, notamment les documents comptables, les pièces justificatives et d'autres éléments d'information;
 - les informations additionnelles que vous nous avez demandées aux fins de l'audit;
 - un accès sans restriction aux personnes au sein de l'entité auprès de qui il fallait, selon vous, obtenir des éléments probants.
- Toutes les opérations ont été comptabilisées dans les documents comptables et sont reflétées dans les états financiers.
 - Nous vous avons communiqué les résultats de notre évaluation du risque que les états financiers puissent contenir des anomalies significatives résultant de fraudes.
 - Nous vous avons communiqué toutes les informations sur les fraudes avérées ou suspectées dont nous avons connaissance, qui concernent l'entité et impliquent :
 - la direction;
 - des employés ayant un rôle important dans le contrôle interne;
 - d'autres personnes dès lors que la fraude pourrait avoir un effet significatif sur les états financiers
 - Nous vous avons communiqué toutes les informations relatives aux allégations ou aux soupçons de fraudes ayant une incidence sur les états financiers de l'entité, portés à notre connaissance par des employés, d'anciens employés, des analystes, des autorités de réglementation ou d'autres personnes.
 - Nous vous avons communiqué tous les cas effectifs ou potentiels de non-conformité par rapport aux textes légaux et réglementaires dont les conséquences devraient être prises en compte lors de l'établissement des états financiers.
 - Nous vous avons communiqué l'identité des parties liées à l'entité et toutes les relations et opérations avec des parties liées dont nous sommes au courant.



Pierre Losier
Directeur Général



~~Pascale Rioux~~ Alexandre Cédric Doucet
Président

**LA FÉDÉRATION DES ÉTUDIANTS ET
ÉTUDIANTES DU CENTRE UNIVERSITAIRE DE
MONCTON INCORPORÉE (F.É.É.C.U.M.)**

RAPPORT FINANCIER ANNUEL

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2019

**LA FÉDÉRATION DES ÉTUDIANTS ET ÉTUDIANTES
DU CENTRE UNIVERSITAIRE DE MONCTON INCORPORÉE (F.É.É.C.U.M.)**

Table des matières

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2019

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS	1 – 2
ÉTATS FINANCIERS	
État de la situation financière	3
État de l'évolution des actifs nets	4
État des revenus et dépenses	5
État des flux de trésorerie	6
Notes complémentaires aux états financiers	7 – 12
Autres renseignements :	
Annexes A – Revenus	13
B – Dépenses - Administration générale	13
C – Dépenses - Communications	14
D – Assurance groupe	14

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

Aux membres du conseil d'administration de

LA FÉDÉRATION DES ÉTUDIANTS ET ÉTUDIANTES DU CENTRE UNIVERSITAIRE DE MONCTON INCORPORÉE (F.É.É.C.U.M.)

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de LA FÉDÉRATION DES ÉTUDIANTS ET ÉTUDIANTES DU CENTRE UNIVERSITAIRE DE MONCTON INCORPORÉE (F.É.É.C.U.M.), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2019 et les états de l'évolution des actifs nets, des revenus et des dépenses et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'entité au 31 mars 2019, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'entité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'entité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'entité.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci. Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'entité à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Baudouin Albert Savoie et Associés
Comptables professionnels agréés

Dieppe, Nouveau-Brunswick
Le 6 mai 2020



LA FÉDÉRATION DES ÉTUDIANTS ET ÉTUDIANTES
DU CENTRE UNIVERSITAIRE DE MONCTON INCORPORÉE (F.É.É.C.U.M.)

État de la situation financière


Au 31 mars


	2019		2018	
Actif				
À court terme				
Encaisse	506 276	\$	530 429	\$
Débiteurs (note 6)	184 961		164 513	
Dépenses payées d'avances	3 712		5 068	
	694 949		700 010	
Immobilisations (note 7)	10 066		10 109	
	705 015	\$	710 119	\$
Passif				
À court terme				
Créditeurs et frais courus (note 8)	194 291	\$	204 140	\$
Revenus reportés	4 125		4 125	
	198 416		208 265	
Actifs nets				
Fonds des immobilisations	10 066		10 110	
Fonds de fiducie	37 181		42 408	
Fonds d'administration générale - non affectés	459 352		449 336	
	506 599		501 854	
	705 015	\$	710 119	\$

Éventualité (note 9)

Événements postérieurs à la date de la situation financière (note 10)

Au nom du conseil d'administration


Administrateur/Administratrice


Administrateur/Administratrice

**LA FÉDÉRATION DES ÉTUDIANTS ET ÉTUDIANTES
DU CENTRE UNIVERSITAIRE DE MONCTON INCORPORÉE (F.É.É.C.U.M.)**

État de l'évolution des actifs nets

Pour l'exercice terminé le 31 mars

				2019	2018		
	Fonds d'administration générale - non affectés	Fonds des immobilisations	Fonds de fiducie	Total	Total		
Solde au début de l'exercice	449 336	\$ 10 110	\$ 42 408	\$ 501 854	\$	473 351	\$
Excédent des revenus sur les dépenses (des dépenses sur les revenus)	9 677	(4 932)	-	4 745		28 503	
Investissement en immobilisations	(4 888)	4 888	-	-		-	
Affectation interne (note 5)	5 227	-	(5 227)	-		-	
Solde à la fin de l'exercice	459 352	\$ 10 066	\$ 37 181	\$ 506 599	\$	501 854	\$

**LA FÉDÉRATION DES ÉTUDIANTS ET ÉTUDIANTES
DU CENTRE UNIVERSITAIRE DE MONCTON INCORPORÉE (F.É.É.C.U.M.)**

État des revenus et dépenses

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2019

	Budget approuvé (non audité)	2019	2018
Revenus (annexe A)	639 249	\$ 617 938	\$ 622 462
Dépenses			
Administration générale (annexe B)	397 689	368 422	343 160
Part conseils étudiants	88 500	87 008	85 704
Emplois d'été	-	26 559	8 917
Activités sociales	12 000	19 105	33 274
Projet spéciaux	40 000	18 543	28 192
Communications (annexe C)	17 000	12 750	5 812
Dons	13 000	12 018	12 867
Fonds d'opérations - Osmose	9 900	11 926	20 187
Fonds d'infrastructure - MAUI	9 900	9 896	9 759
Fonds d'infrastructure - Osmose	9 900	9 396	9 759
Association - étudiants internationaux	5 940	6 207	3 574
Fonds des Alumni	10 000	6 000	4 600
Assurances - conseils étudiants	7 150	5 725	6 075
Frais divers	5 130	5 160	8 587
Amortissement	-	4 932	7 319
Créances douteuses	-	4 729	-
Conférences, congrès et déplacements	6 300	3 377	4 875
Fournitures de photocopies	1 500	847	1 186
Élections	4 000	593	112
	637 909	613 193	593 959
Excédent des revenus sur les dépenses	1 340	\$ 4 745	\$ 28 503

**LA FÉDÉRATION DES ÉTUDIANTS ET ÉTUDIANTES
DU CENTRE UNIVERSITAIRE DE MONCTON INCORPORÉE (F.É.É.C.U.M.)**

État des flux de trésorerie

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2019

	2019		2018	
Activités d'exploitation				
Excédent des revenus sur les dépenses	4 745	\$	28 503	\$
Élément sans effet sur la trésorerie:				
Amortissement	4 932		7 319	
	9 677		35 822	
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement:				
Débiteurs	(20 448)		(119 309)	
Créditeurs et frais courus	(9 849)		(49 576)	
Autres éléments	1 355		(96)	
	(19 265)		(133 159)	
Activités d'investissement				
Acquisition d'immobilisations	(4 888)		(7 131)	
Diminution de l'encaisse	(24 153)		(140 290)	
Encaisse, au début de l'exercice	530 429		670 719	
Encaisse, à la fin de l'exercice	506 276	\$	530 429	\$

LA FÉDÉRATION DES ÉTUDIANTS ET ÉTUDIANTES DU CENTRE UNIVERSITAIRE DE MONCTON INCORPORÉE (F.É.É.C.U.M.)

Notes complémentaires aux états financiers

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2019

1. STATUT ET NATURE DES ACTIVITÉS

La Fédération des étudiants et étudiantes du centre universitaire de Moncton incorporée (F.É.É.C.U.M), ci-dessous appelée « la Fédération », est constituée en vertu des lois de la province du Nouveau-Brunswick. La Fédération, étant un organisme à but non-lucratif, est exemptée des impôts sur le revenu. Son objectif est de revendiquer les droits et intérêts des étudiants et des étudiantes du Centre universitaire de Moncton.

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Les présents états financiers ont été préparés conformément à la Partie III du Manuel des Comptables professionnels agréés du Canada (CPA Canada) – normes comptables pour les organismes sans but lucratif, qui établit les principes comptables généralement reconnus (PCGR) des organismes sans but lucratif et comprennent les principales méthodes comptables décrites ci-après:

Espèces et quasi-espèces

La politique de la Fédération consiste à présenter dans les espèces et quasi-espèces de trésorerie les soldes bancaires incluant, si applicable, les découverts bancaires dont les soldes fluctuent entre le positif et le négatif ainsi que les dépôts à terme disponible en tout temps.

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. L'amortissement est calculé en fonction de leur durée de vie utile selon la méthode linéaire aux taux suivants:

Mobilier de bureau	20 %
Équipements informatiques	30 %
Équipements	20 %

Les immobilisations sont soumises à un test de dépréciation lorsque certains événements ou changements de circonstances indiquent que la valeur comptable d'une immobilisation pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est comptabilisée lorsque leur valeur comptable excède les flux de trésorerie non actualisés découlant de leur utilisation et de leur sortie éventuelle.

Revenus reportés

Les produits reportés représentent des ressources financières non utilisés qui, en vertu d'affections d'origine externe, sont destinées à couvrir des dépenses et projets des exercices subséquents.

**LA FÉDÉRATION DES ÉTUDIANTS ET ÉTUDIANTES
DU CENTRE UNIVERSITAIRE DE MONCTON INCORPORÉE (F.É.É.C.U.M.)**

Notes complémentaires aux états financiers

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2019

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Constatation des produits

La Fédération applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les montants pour les apports reçus sous forme de biens ou services ne sont pas reflétés dans les états financiers.

Les autres revenus sont constatés selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Selon cette méthode, les revenus sont constatés quand un bien est transféré ou un service rendu.

Comptabilité par fonds

Le fonds des immobilisations sert à l'enregistrement des transactions relatives aux immobilisations et à leur financement.

Le fonds de fiducie sert à l'enregistrement des transactions relatives à des projets spéciaux approuvés par le conseil d'administration.

Le fonds d'administration générale sert à l'enregistrement des transactions relatives aux opérations courantes.

Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses qui ont une incidence sur les montants de l'actif et du passif comptabilisés et sur la présentation des éléments d'actif et de passif éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants comptabilisés des produits et des charges au cours de l'exercice. Les résultats réels pourraient différer des résultats estimatifs.

**LA FÉDÉRATION DES ÉTUDIANTS ET ÉTUDIANTES
DU CENTRE UNIVERSITAIRE DE MONCTON INCORPORÉE (F.É.É.C.U.M.)**

Notes complémentaires aux états financiers

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2019

3. LES MÉDIAS ACADIENS UNIVERSITAIRES INC.

La Fédération exerce une influence notable sur Les Médias acadiens universitaires Inc., un organisme sans but lucratif exempté des impôts sur le revenu, du fait que trois sur dix des membres votants du conseil de gestion de cet organisme sont des membres du conseil d'administration de la Fédération. Le directeur général de la Fédération est également un membre non-votant du conseil de gestion de Les Médias acadiens universitaires Inc.

Les Médias acadiens universitaires Inc. a comme objectif principal d'administrer les médias étudiants de l'Université de Moncton, Campus de Moncton.

4. GESTION OSMOSE INC.

La Fédération exerce une influence notable sur Gestion Osmose Inc., un organisme sans but lucratif exempté des impôts sur le revenu, du fait qu'elle est responsable de tout profit ou déficit de cet organisme à part égale avec l'Université de Moncton. Deux sur cinq des membres votants du conseil de gestion de cet organisme sont des membres du conseil d'administration de la Fédération. Le directeur général de la Fédération est également un membre non-votant du conseil de gestion de Gestion Osmose Inc.

Gestion Osmose Inc. a comme objectif principal d'administrer le bar étudiant de l'Université de Moncton, Campus de Moncton.

5. FONDS DE FIDUCIE

Au 31 mars 2019, le fonds de fiducie comprend un montant de 4 359 \$ (2018 – 5 868 \$) pour stabiliser les augmentations futures prévues des assurances groupe (santé et dentaire), ainsi qu'un surplus de 36 540 \$ (2018 - surplus de 36 540 \$) pour des projets spéciaux concernant les installations. L'affectation interne du fonds d'administration générale au fonds de fiducie pour l'exercice est composée de l'excédent des dépenses sur les revenus de 5 227 \$ provenant de l'assurance groupe (Annexe D).

6. DÉBITEURS

	2019		2018
Comptes clients	190 437	\$	148 855
Provision pour créances douteuses	(8 082)		(7 239)
	182 355		141 616
Taxe de vente à recevoir	2 606		3 265
Gestion Osmose Inc.	-		13 591
Les Médias acadiens universitaires inc.	-		6 041
	184 961	\$	164 513

**LA FÉDÉRATION DES ÉTUDIANTS ET ÉTUDIANTES
DU CENTRE UNIVERSITAIRE DE MONCTON INCORPORÉE (F.É.É.C.U.M.)**

Notes complémentaires aux états financiers

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2019

7. IMMOBILISATIONS

	2019		2018	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Mobilier de bureau	41 595	\$ 36 113	\$ 5 482	\$ 2 837
Équipements informatiques	12 939	12 634	305	1 567
Équipements	7 131	2 852	4 279	5 705
	61 665	\$ 51 599	\$ 10 066	\$ 10 109

8. CRÉDITEURS ET FRAIS COURUS

	2019		2018	
Fournisseurs et frais courus	177 947	\$	196 713	\$
Salaires à payer, retenues à la source, taxes et contributions	6 009		7 427	
Gestion Osmose Inc.	6 480		-	
Les Médias acadiens universitaires inc.	3 855		-	
	194 291	\$	204 140	\$

9. ÉVENTUALITÉ

Garantie consentie

La Fédération a garanti à part égale avec l'Université de Moncton la marge de crédit de Gestion Osmose Inc. Le risque maximal pour la Fédération en vertu de cette caution est de 25 000 \$. Tout déboursé éventuel pour la Fédération, s'il y a lieu, sera comptabilisé à titre de dépense de l'exercice en cours. Cette marge de crédit démontrait une balance de 0 \$ en date du 31 mars 2019 (2018 – 12 500 \$).

10. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Après la fin d'année, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a déclaré que le virus COVID-19 (coronavirus) était une urgence de santé publique. Le COVID-19 perturbe les chaînes d'approvisionnement et affecte la production et les ventes à travers diverses industries. L'ampleur de l'impact du COVID-19 sur la performance opérationnelle et financière de la Fédération dépendra de certains développements, y compris la durée et la propagation du virus, l'impact sur les clients, employés et fournisseurs de la Fédération, ce qui est de nature incertaine et imprévisible. Alors que cette perturbation devrait actuellement être temporaire, il existe une incertitude considérable quant à sa durée exacte. Par conséquent, bien que la Fédération s'attende à ce que cette situation ait une incidence sur ses résultats d'exploitation futurs, les impacts financiers et la durée de cette situation ne peuvent être estimés de façon raisonnable en ce moment.

**LA FÉDÉRATION DES ÉTUDIANTS ET ÉTUDIANTES
DU CENTRE UNIVERSITAIRE DE MONCTON INCORPORÉE (F.É.É.C.U.M.)**

Notes complémentaires aux états financiers

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2019

11. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

Au cours de l'exercice, la Fédération a versé 67 687 \$ (2018 – 69 360 \$) de cotisations aux conseils étudiants des facultés et écoles du Centre universitaire de Moncton. La Fédération leur a aussi versé une subvention directe de 19 021 \$ (2018 – 16 344 \$) basée sur le nombre d'étudiants comme contribution envers la moitié de leurs assurances responsabilité et autres dépenses. La Fédération leur a aussi versé 5 725 \$ (2018 – 6 075 \$) pour couvrir l'autre moitié de leurs assurances responsabilité. Ces conseils sont représentés au conseil d'administration de la Fédération.

De plus, la Fédération a versé un total de 18 654 \$ (2018 – 14 002 \$) de bourses au cours de l'exercice aux membres de l'exécutif de son conseil d'administration. La Fédération leur a aussi versé 26 559 \$ (2018 – 8 917 \$) en salaires pour des emplois d'été.

La Fédération est aussi apparentée à Gestion Osmose Inc. car elle nomme, avec l'Université de Moncton, les membres du conseil d'administration. En fonction d'un accord de partenariat, la Fédération fournit des équipements à titre gratuit et est responsable des coûts d'entretien et de remplacement de ces équipements, incluant le coût des pièces et de réparation. La Fédération fait également une contribution annuelle au fonds d'infrastructure de Gestion Osmose Inc. à un taux basé sur le nombre d'étudiants. La contribution de l'exercice était de 9 396 \$ (2018 – 9 759 \$).

En fonction de l'accord de partenariat, l'Université de Moncton et la FÉÉCUM se partagent les profits de Gestion Osmose Inc. et sont conjointement responsables d'absorber les pertes encourues par celle-ci. La Fédération fait une contribution annuelle au fonds d'opérations de Gestion Osmose Inc. à un taux basé sur le nombre d'étudiants pour absorber 50 % du déficit accumulé et futur de Gestion Osmose Inc. La contribution de l'exercice était de 10 676 \$ (2018 – 12 419 \$).

La Fédération est aussi apparentée à Les Médias acadiens universitaires Inc. car elle a une influence notable sur le conseil d'administration. La Fédération fait une contribution annuelle au fonds d'infrastructure de Les Médias acadiens universitaires Inc. à un taux basé sur le nombre d'étudiants. La contribution de l'exercice était de 9 896 \$ (2018 – 9 759 \$).

Ces opérations sont effectuées dans le cours normal des activités et sont mesurées à la valeur d'échange.

**LA FÉDÉRATION DES ÉTUDIANTS ET ÉTUDIANTES
DU CENTRE UNIVERSITAIRE DE MONCTON INCORPORÉE (F.É.É.C.U.M.)**

Notes complémentaires aux états financiers

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2019

12. INSTRUMENTS FINANCIERS

Les actifs financiers évalués au coût amorti comprennent l'encaisse et les débiteurs telles que présentées au bilan. Les passifs financiers évalués au coût amorti comprennent les créditeurs et payable à une Fédération apparentée telles que présentées au bilan. L'analyse qui suit, fournit des informations sur l'exposition au risque et la concentration de la Fédération en date du 31 mars 2019.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un actif financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait la Fédération à subir une perte financière. La Fédération est exposée au risque de crédit envers ses clients.

Dans le cours normal de ses activités, la Fédération effectue l'évaluation de la condition financière de ses clients sur une base continue et examine l'historique de crédit pour tous nouveaux débiteurs. Une provision pour créances douteuses est préparée basé sur le risque de non-collection. La Fédération ne court aucun risque important à l'égard d'un débiteur unique. Il n'y a eu aucun changement significatif de risque d'exposition depuis 2018.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la Fédération éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses obligations en temps opportun ou à un coût raisonnable. La Fédération est exposée à ce risque principalement en regard de ses créditeurs. Les flux de trésorerie d'exploitation fournissent une partie importante des besoins de trésorerie de la Fédération. Les principales sources de revenus de la Fédération est les revenus de cotisation et d'assurance. Il n'y a eu aucun changement significatif de risque d'exposition depuis 2018.

**LA FÉDÉRATION DES ÉTUDIANTS ET ÉTUDIANTES
DU CENTRE UNIVERSITAIRE DE MONCTON INCORPORÉE (F.É.É.C.U.M.)**

Annexes A et B – Autres renseignements

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2019

A - Revenus	Budget approuvé (non audité)		2019		2018	
Cotisations des étudiants et étudiantes	580 800	\$	580 536	\$	564 960	\$
Emplois d'été	8 649		11 744		4 284	
Partenaire - Alumni	10 000		10 000		6 000	
Location	7 800		7 800		7 800	
Partenaire - Meloche Monnex	5 500		5 500		5 500	
Inscription - Prévention santé mental	-		2 694		210	
Revenus activités sociales	2 000		2 060		25 103	
Revenus divers	24 500		2 831		5 445	
Partenaire - Caisses Populaires Acadiennes	-		-		10 000	
Photocopies	-		-		28	
Assurance groupe (annexe D)	-		(5 227)		(6 868)	
	639 249	\$	617 938	\$	622 462	\$

B - Dépenses - Administration générale	Budget approuvé (non audité)		2019		2018	
Salaires et avantages sociaux	343 235	\$	310 777	\$	298 258	\$
Bourses	16 654		18 654		14 002	
Fournitures de bureau	11 000		11 188		2 532	
Frais de vérification	9 500		10 781		10 850	
Dépenses du conseil d'administration	7 000		6 775		5 188	
Assurances	4 950		4 950		6 904	
Télécommunications	4 000		4 052		4 496	
Frais bancaires	-		1 159		227	
Impression et poste	200		86		703	
Frais de formation	1 150		-		-	
	397 689	\$	368 422	\$	343 160	\$

**LA FÉDÉRATION DES ÉTUDIANTS ET ÉTUDIANTES
DU CENTRE UNIVERSITAIRE DE MONCTON INCORPORÉE (F.É.É.C.U.M.)**

Annexes C et D – Autres renseignements

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2019

C - Dépenses - Communications	Budget approuvé (non audité)	2019		2018	
Publicité et promotion	2 000	\$ 5 681	\$	4 918	\$
Matériel promotionnel	5 000	5 142		57	
Recherche et campagne	10 000	1 927		837	
	17 000	\$ 12 750	\$	5 812	\$

D - Assurance groupe

	2019	2018	
Revenus	340 287	\$	360 964
Coût d'assurance	333 421		355 852
Bénéfice brut	6 866		5 112
Dépenses			
Frais de gestion	12 093		11 980
Excédent des dépenses sur les revenus	(5 227)	\$	(6 868)